



## Écriture normalisée

### I. Hauteur nominale d'écriture.

- La hauteur nominale d'écriture est la hauteur (h) des majuscules.  
Une écriture se désigne par le chiffre qui correspond à sa hauteur nominale. Exemple "Ecriture 10".

2. La hauteur (c) des minuscules est égale à environ 0,7 h.

3. La hauteur des minuscules avec jambage est égale à la hauteur nominale (h).

4. La largeur des majuscules est 0,7 h.

Hauteurs nominales : h	5	7	10	14	20
Hauteurs minuscules : c					

### II. Forme des caractères.

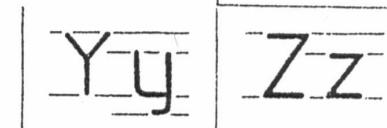


### III. Forme des chiffres

1. Les chiffres ont la même hauteur (h) que les caractères majuscules et minuscules avec jambage.

2. La largeur des chiffres est égale à la moitié de la hauteur sauf le chiffre 1.

Remarque : La barre oblique du 7 tombe au milieu de la largeur du chiffre.



1 2 3 4 5

6 7 8 9 0

### IV. Couleur : Noire